

Newsletter #5 - août 2020

Chers tous,

Je suis heureuse de vous retrouver après un été qui je l'espère, vous a permis de vous détendre. L'équipe de PREF-X aborde cette rentrée avec l'envie toujours intacte de créer des solutions qui simplifient l'organisation du travail et réduisent les coûts opérationnels, souvent cachés, liés à la gestion de la communication au sein de la communauté des placements privés. Les solutions digitales assurent en même temps un meilleur contrôle des risques opérationnels.

L'équipe est à votre disposition pour vous présenter la plateforme et vous accompagner dans l'organisation efficace des relations avec tous les acteurs du marché afin d'aborder 2021 en confiance.

En espérant vous retrouver très prochainement.

Bonne rentrée

Marie-Hélène

NOTRE ACTU

PREF-X a célébré l'été avec la communauté du marché de la dette privée

Après une longue période d'interactions à distance, c'est avec une joie toute particulière que nous avons réuni le 16 juillet dernier dans les extérieurs du Palais Brongniart les acteurs du marché de la dette privée. Émetteurs, arrangeurs, avocats, banques, conseils, nous avons pu, le temps d'une soirée, renouer des relations conviviales. L'équipe de PREF-X, était entourée de ses actionnaires/partenaires, en particulier Euroclear et Qivalio. Après un point sur ce premier semestre atypique, nous avons échangé sur l'avancement des projets qui apportent une "intelligence augmentée" au marché des placements privés pour le rendre plus attractif.

Cette soirée a également été l'occasion de présenter Thomas Vincent qui a rejoint PREF-X en tant que Sales & Relationship Manager.



NOTRE ACTU

PREF-X a célébré l'été avec la communauté du marché de la dette privée

LA TENDANCE

Renforcer le dialogue avec les investisseurs en 2020, après la publication des comptes 2019 !

FOCUS

Plan de Continuité d'Activité : comment y inclure la gestion des relations avec sa communauté financière ?

LA TENDANCE

Renforcer le dialogue avec les investisseurs en 2020, après la publication des comptes 2019 !

Les comptes 2019 ont été très peu impactés par la crise sanitaire qui s'est déclenchée post-clôture. Néanmoins suivant les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, nombreuses sont les entreprises qui ont détaillé dans leurs annexes, les impacts identifiés ou anticipés de la COVID19 sur leur activité et leur santé financière.

Pour ce qui est de 2020, les sociétés publiant des comptes intermédiaires ont bien évidemment intégré les effets de la crise dans leurs comptes. Pour celles qui n'ont pas l'obligation de publier des comptes semestriels, "il est recommandé de publier des comptes intermédiaires afin de tenir au courant de la santé financière de l'entreprise" comme l'explique Olivier Salustro, Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

La position de la CNCC illustre l'urgence de créer de la confiance et de la transparence entre entrepreneurs et investisseurs. C'est une condition indispensable à un redémarrage économique pérenne.

Les entreprises qui sont sur PREF-X, utilisent les fonctionnalités de la plateforme pour communiquer régulièrement et entretenir un dialogue soutenu avec les investisseurs.

QUESTIONS / REPONSES RELATIVES AUX CONSEQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE ET ECONOMIQUE

LIEE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

24 JUILLET 2020 – Sixième édition

Exemples de conséquences liées à l'épidémie de Covid-19 pouvant faire l'objet d'une information au titre des événements postérieurs à la clôture :

- Baisse des ventes, des revenus et des flux de trésorerie opérationnels ;
- Pertes sur des contrats ;
- Activation de clauses spécifiques dans des contrats qui, par exemple, les interrompent ou en modifient significativement les effets ;
- Baisse des cours de bourse d'actifs financiers détenus ;
- Rupture de « covenants » bancaires engendrant l'exigibilité du remboursement de dettes ;
- Renégociations de dettes ;
- Incapacité à lever des financements nécessaires ;
- Impact sur les délais de paiement (de la société et des clients) et plus généralement sur la position de liquidité ;
- Interruption de la production ;
- Rupture dans les chaînes d'approvisionnement ;
- Indisponibilité de personnel ;
- Fermetures d'établissements, d'usines ou de magasins ;
- Plans de restructurations et de licenciements économiques ;
- Retards dans les plans de développement ;



FOCUS

Plan de Continuité d'Activité : comment y inclure la gestion des relations avec sa communauté financière ?



Le contexte actuel a conduit un grand nombre d'entreprises à revisiter leur PCA sous différents angles.

Rétrospectivement les dispositifs pour le personnel, les locaux, la technologie apparaissent bien définis et la plupart des entreprises ont démontré être relativement préparées pour faire face à la crise sanitaire.

Comment les entreprises peuvent améliorer l'intégration de la gestion de la relation avec les partenaires financiers dans leur PCA ?

PREF-X, plateforme 100% web, est une alternative simple et économique qui permet aux équipes de travailler à distance en disposant de toutes les données nécessaires (contacts, documents, historique ...) centralisées et à jour. Véritable infrastructure de place, les coûts de la sécurité sont mutualisés entre tous les acteurs du marché.

Solution SaaS, hébergée en France, elle répond à cette exigence de résilience d'un PCA.